



**Procès-verbal du Conseil de Direction de l'Université tenu le
20/07/2022**

En l'an deux mille vingt-deux et en date du vingt juillet, à dix heures du matin, s'est tenue, au niveau de la salle des réunions de la Faculté des Sciences et Technologies, sous la présidence de Monsieur le Recteur de l'Université, Professeur Yagoubi Belabbas, un Conseil de Direction de l'Université pour discuter de l'ordre du jour suivant :

1. *Point de situation sur les conditions d'accueil des nouveaux bacheliers ;*
2. *Présentation du bilan de l'année universitaire 2021/2022 ;*
3. *Préparation de la rentrée universitaire 2022/2023.*
4. *Points divers.*



Etaient présents :

- Pr. H. Benoudnine** : Vice-recteur chargée des Relations extérieures, la Coopération, l'Animation et la Communication, et les Manifestations scientifiques.
- Pr. N. Benderdouch** : Vice-recteur chargée de la Formation supérieure de troisième cycle, l'Habilitation universitaire et la Recherche scientifique, et la Formation supérieure en post-graduation.
- Pr. S.M. Ghomari** : Vice-recteur chargé de la Prospection, de la Planification et de l'Orientation.
- Pr. D.L. Soualili** : Doyenne de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie.
- Pr. D. Benichou** : Doyen de la Faculté des Lettres arabes et des Arts.
- Pr. H. Bellatrach** : Doyen de la Faculté des Langues étrangères.
- Pr. M. Ryad** : Doyen de la Faculté de médecine.
- Pr. A. Adala** : Doyen de la Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de gestion.
- Pr. A. Fninakh** : Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques
- Pr. M. R. Ghezzar** : Doyen de la Faculté des Sciences et de la Technologie.
- Pr. A. Amir** : Doyen de la Faculté des Sciences exactes et Informatique.
- Pr. M. Mime** : Directeur de l'Institut d'Education Physique et Sportive.
- Dr. H. Yahla** : Vice-recteur chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycle, la Formation continue et les Diplômes, et la Formation supérieure en graduation.
- Dr. R. Boutlija** : Doyen de la Faculté des Sciences sociales.
- Dr. M. A. Benamar** : Chargé de Missions auprès du Recteur.
- Mr. M. Selmi** : Le Secrétaire Général de l'Université.
- Mr. A. Dilmi** : Conservateur de la Bibliothèque Centrale.
- Mr. H. Benchohra** : S.D du budget.
- Mr. A. Yagoub** : S.D. Moyens généraux.



Monsieur le Recteur a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des membres présents au dixième Conseil de direction de l'Université qui vient de clôturer l'année universitaire 2021/2022.

Il a tenu, ensuite, à adresser, à travers tous les membres du Conseil, ses plus sincères félicitations à toute la communauté universitaire à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance algérienne ainsi que de l'« Aid El-Adha el Moubarak », tout en adressant une attention particulière à tous les membres de la communauté universitaire dont les enfants ont connu un succès au BEM et au BAC.

Le Chef d'établissement a tenu, par ailleurs, à adresser ses remerciements au Doyen de la FST pour avoir pris soin d'héberger ce dernier Conseil de Direction de l'année 2021/2022 et d'avoir pu mener à bien l'opération des portes ouvertes à l'intention des nouveaux bacheliers.

Saisissant cette occasion, Monsieur le Recteur a témoigné de sa plus profonde gratitude à toute la communauté universitaire, ainsi qu'aux différents partenaires sociaux pour tous les efforts consentis quant à la réussite de l'année Universitaire dans toutes ses activités et au maintien de la stabilité de l'établissement et ce, dans un contexte sanitaire exceptionnel.

Après son allocution de bienvenue et après avoir relaté l'ordre du jour susmentionné, Monsieur le Recteur a donné la parole au Vice-Recteur chargé de la Pédagogie pour présenter le 1^{er} point relatif aux conditions d'accueil des nouveaux bacheliers.

I. Point de situation sur les conditions d'accueil des nouveaux bacheliers

Monsieur le VRPS a assuré qu'un programme a été établi en concertation avec les Doyens/Directeur, suite aux recommandations de Monsieur le Recteur, visant à encadrer l'opération des pré-inscriptions se déroulant au site de la Faculté des Sciences et Technologie sur deux espaces principaux, à savoir un espace pour les Sciences et technologies et un deuxième consacré aux Sciences humaines et sociales. Le Vice-recteur a assuré que l'opération des préinscriptions se déroule dans de bonnes conditions et que des dépliants ont été mis au service des nouveaux étudiants. Le VRPS a souligné d'un autre côté que l'UMAB dispose d'un portail numérique hébergeant les présentations vidéos des Doyens/Directeur ainsi que les dépliants relatifs aux cartes de formation et invite, en conséquence, tous les responsables à mettre sur les dépliants et sites des facultés le lien de ce portail, dans le but de faciliter l'accès à l'information.



En ce qui concerne le portail numérique, le Recteur a souligné qu'il a été demandé au VRPS de coordonner avec le Responsable des réseaux pour mettre en place un compteur enregistrant le nombre de visiteurs à ce portail.

Il a fait remarquer aussi qu'un manque d'affiches informatives a été signalé sur le site devant accueillir les nouveaux bacheliers et que c'est l'occasion de renforcer l'information sur l'Université, en la dupliquant sur les tableaux d'affichages.

Le Recteur a invité, en outre, le VRPS à consacrer un stand d'aide à l'orientation disposant d'un fichier regroupant toutes les moyennes minimales des 5 dernières années pour chaque filière, et d'assurer aux personnels mobilisés pour cette opération des conditions confortables (pause-café, eau, ...).

Monsieur le Recteur a par ailleurs formulé des recommandations et des orientations aux membres du CDU afin de préparer l'étape des inscriptions définitives dans de très bonnes conditions.

Dans ce contexte, trois (03) sites ont été désignés pour abriter l'organisation de l'opération des inscriptions définitives pour les douze (12) Domaines de l'UMAB : (4800 nouveaux bacheliers attendus)

- 1- Site de la Faculté des Sciences Exactes et Informatique (Ex INES) : 4 domaines englobant **1300** nouveaux bacheliers : **MI** (250) – **SM**(150)- **DSP**(600) et **STAPS**(300).
- 2- Site de Bibliothèque Centrale de l'Université (Ex- ITA) : 4 domaines et la formation classique de Médecine, englobant **1750** nouveaux bacheliers : **SNV** (500)-**LLA** (500) – **ARTS** (100) –**LLE** (500) et **MED**(150).
- 3- Site de la Faculté des Sciences et Technologie (Ex : Cité 1500) : 4 domaines englobant **1750** nouveaux bacheliers : **ST** (500) –**AUMV**(50) –**SSH** (600)-**SECSG**(600)

Monsieur le Recteur a chargé Mr. R. Boutlidja, doyen de la faculté des Sciences sociales et Mr. R. Ghezzar, doyen de la Faculté des Sciences & Technologie pour s'occuper de l'organisation et du suivi de cette opération à l'échelle de l'établissement en concertation avec Mr le VRPS.

II. Bilan de l'année universitaire 2021/2022

Avant de donner la parole aux Doyens/Directeur pour présenter leurs bilans respectifs, le Recteur a demandé de relater le bilan en termes de paramètres de performance et grands agrégats :(taux de réussite par filière, Nombre de PFE non soutenus, nombre de semaines réalisées, taux de réalisation des programmes , diplômes délivrés, réinscriptions réalisées , répartition des enseignements et la diffusion des emplois du temps)

II.1. Taux de réussite par domaine

Les Doyens/Directeur ont présenté chacun en ce qui les concerne le taux de réussite par domaine, niveau et par année, comme le montrent les tableaux ci-dessous :

Domaine	L01	Etudiants Evalués	Admis	Taux admis
MI	358	327	136	41.59%
SM	109	99	60	60.61%
ST	693	636	452	71.07%
AUMV	201	161	114	70.81%
SNV	603	591	540	91.37%
SECG	874	806	682	84.62%
SHS	970	897	474	52.84%
DSP	925	883	656	74.29%
LLE	700	571	454	79.51%
LLA	416	373	331	88.74%
Art	163	136	124	91.18%
STAPS	362	294	234	79.59%
Domaine	L02	Etudiants Evalués	Admis	Taux admis
MI	153	142	99	69.72%
SM	55	55	45	81.82%
ST	538	493	411	83.37%
AUMV	87	87	72	82.76%
SNV	449	440	364	82.73%
SECG	514	476	430	90.34%
SHS	732	701	398	56.78%
DSP	669	654	539	82.42%
LLE	453	407	360	88.45%
LLA	289	277	248	89.53%
Art	81	77	73	94.81%
STAPS	123	116	100	86.21%



Domaine	L03	Etudiants Evalués	Admis	Taux admis
MI	185	178	142	79.78%
SM	37	36	33	91.67%
ST	717	706	534	75.64%
AUMV	42	42	36	85.71%
SNV	440	427	396	92.74%
SECG	783	715	614	85.87%
SHS	678	653	502	76.88%
DSP	727	712	623	87.50%
LLE	576	539	446	82.75%
LLA	293	290	239	82.41%
Art	100	97	96	98.97%
STAPS	75	71	65	91.55%



Domaine	M01	Etudiants Evalués	Admis	Taux admis
MI	173	143	120	83.92%
SM	61	51	41	80.39%
ST	650	553	476	86.08%
AUMV	55	48	48	100.00%
SNV	391	359	356	99.16%
SECG	739	623	538	86.36%
SHS	613	613	472	77.00%
DSP	717	633	521	82.31%
LLE	633	451	357	79.16%
LLA	439	346	308	89.02%
Art	106	83	64	77.11%
STAPS	105	60	50	83.33%

Domaine	M02	Etudiants Evalués	Admis	Taux admis
MI	121	120	86	71.67%
SM	65	64	57	89.06%
ST	545	522	483	92.53%
AUMV	46	38	38	100.00%
SNV	411	354	212	59.89%
SECG	736	641	544	84.87%
SHS	525	516	491	95.16%
DSP	636	597	539	90.28%
LLE	539	501	263	52.50%
LLA	416	409	286	69.93%
Art	123	104	82	78.85%
STAPS	155	151	107	70.86%



Médecine	Inscrits	Etudiants Evalués	Admis	Taux des admis
1ère année	207	205	185	90%
2ème année	111	111	109	98%
3ème année	138	137	133	97%
4ème année	151	151	137	91%
5ème année	135	134	130	97%
6ème année	135	134	127	95%

II.2. Semaines d'enseignement réalisées

- Pour ce qui est des enseignements à la FMED, le nombre de semaines réalisées pour le S1 et le S2 sous forme hybride se résument dans les tableaux suivants :

Semestre 1

Filière	An1	An2	An3	An 4	An5	An6
Médecine	12	13	15	13	12	15
Moyenne FAC	12	13	15	13	12	15

Semestre 2

<u>Filière</u>	<u>An1</u>	<u>An2</u>	<u>An3</u>	<u>An 4</u>	<u>An5</u>	<u>An6</u>
<u>Médecine</u>	<u>15</u>	<u>17</u>	<u>17</u>	<u>23</u>	<u>24</u>	<u>21</u>
<u>Moyenne FAC</u>	<u>15</u>	<u>17</u>	<u>17</u>	<u>23</u>	<u>24</u>	<u>21</u>



- La **Faculté de Sciences exactes et Informatique** enregistre quant à elle 14 semaines d'enseignement réalisées par socle commun. Le nombre de semaines d'enseignement réalisées par filière pour le semestre 1 (Présentiel / EAD) : 7 semaines en Présentiel / 7 semaines en EAD. Quant au nombre de semaines d'enseignement réalisées par filière en S 2 (Présentiel / EAD), il est de 7 semaines en présentiel et de 7 semaines en EAD également.
- En ce qui concerne la **FDSP**, le Doyen a assuré que le nombre de semaines réalisées en 1^{re} année est de 14 semaines (Présentiel et EAD) pour le semestre 1 et 14 semaines pour le semestre 2 par ailleurs. Pour ce qui est des L1 L2 L3 M1 et M2, le nombre de semaines réalisées en S1 est de 13 semaines toutes filières confondues. Pour le S2, la faculté a enregistré 14 semaines pour les niveaux susmentionnés.
- Pour ce qui est de la **FSS**, le nombre de semaines en L1 est de 10 semaines en présentiel et en EAD pour le S1 et de 12 semaines pour le S2. Quant aux L1 ET L2, le nombre de semaines est de 8 toutes filières confondues en S1 et S2. Le nombre est de 10 semaines pour les M1 et M2 dans certaines filières et de 8 dans d'autres. **(Voir la présentation de la FSS jointe à ce PV pour plus de détails)**
- Le Doyen de la **FLAA** a déclaré, à son tour, que le protocole mis en place a été dûment respecté avec 13 semaines pour les L1 et 7 semaines pour les autres niveaux, le taux d'enseignement ayant atteint les 97%.
- Le Doyen de la **FESGC** a affirmé qu'en tronc commun, 13 semaines ont été réalisées en Présentiel et 07 semaines en EAD pour le S1, contre 8 semaines en présentiel et 6 en EAD pour le S2. Il a avancé également que pour les autres niveaux, 10 semaines en présentiel et 6 en EAD ont été effectuées en S1 toutes filières confondues, contre 8/6 (Présentiel/EAD) en S2.
- La Doyenne de la **FSNV** a déclaré que le nombre de semaines réalisées en S1 pour le tronc commun s'élève à 11 semaines contre 13 semaines en S2. Pour les autres filières, la Doyenne a avancé un nombre variant de 6 à 7 semaines pour les L2 et L3 et un nombre de 7 semaines pour les M1 M2 en S1 contre un nombre de 7 toutes filières confondues en S2.
- La **FST** a enregistré 13 semaines pour les L1 en S1 et le même chiffre a été avancé pour le S2. Les autres filières, le nombre est de 7 semaines en S1 contre 6.5 en S2.

II.3. Tenue des CPCs et taux d'avancement dans le programme

Pour ce qui des réunions pédagogiques de coordination, toutes les facultés affirment avoir respecté le planning proposé par la direction de l'UMAB, à savoir 6 CPCs répartis sur toute l'année, mis à part la Faculté de médecine et la FDSP qui en ont réalisé 7 durant l'année.

Pour ce qui est du taux d'avancement dans le programme, toutes les Facultés ont enregistré un taux appréciable allant jusqu'à 97%. (Consulter les présentations jointes à ce PV)

L'opération des réinscriptions

II.4. situation remise des diplômes et réinscription

Faculté	Diplômes licence	Diplômes master	Réinscription
FSEI	175	143	Septembre
FLAA	305	335	Septembre
FLE	446	263	septembre
FSNV	376	213	Septembre
FESGC	614	523	Septembre
FST	498	307	Septembre
FSS	543 / 678	373 / 518	108 avant la sortie
FDSP	631	520	Septembre
IEPS	59	120	Septembre
FMED	177 prévus pour octobre 2022		Septembre

- Monsieur le Recteur a demandé aux membres du CDU (Doyens – Directeur et VPS) d'analyser ces résultats au sein des structures administratives, pédagogiques et scientifiques et d'élaborer des bilans avec analyses à présenter au prochain CDU qui sera réservé aux bilans de l'année 21/22 et à la préparation de la rentrée 22/23.
- *Monsieur le Recteur a demandé à tous les membres du CDU (Doyens-Directeur-Vices-recteur , SG et responsable de la bibliothèque) d'élaborer leur bilan chacun en ce qui concerne son volet : (enseignements-recherche –administration- finances) auquel s'ajoute le bilan des réalisations de septembre 21 à aout 2022. Ces bilans seront présentés et postés sur le site de de l'université au plus tard le 15 octobre 2022. Un bilan synthèse de l'Université sera élaboré avant le 15 Novembre 2022 pour être présenté au CSU et au Conseil d'administration.*



III. Préparation de la rentrée universitaire 2022/2023

Pour la rentrée universitaire, le Chef d'établissement a formulé un certain nombre d'orientations et de recommandations qui se déclinent comme suit :

- ✓ Prendre toutes les mesures adéquates pour procéder au déménagement imminent du département d'architecture du fait que le site des travaux publics est cédé à l'ENS de Mostaganem sur décision du MERS.
- ✓ Suivre la réception du bloc pédagogique de biologie au niveau de l'ITA qui doit être opérationnel à la rentrée avant le 30 septembre 2022. Dans ce cadre le VRDPO, le Doyen de la FLE ainsi la Doyenne de la SNV sont invités à mettre en place les équipements nécessaires au bon fonctionnement pédagogique et administratif du bloc.
- ✓ Le doyen de la FLE est appelé à désigner quel département emménagera (anglais ou français) avant la rentrée.
- ✓ Les inscriptions définitives auront lieu à la rentrée du 5 au 8 septembre. Les préparatifs logistiques et organisationnels doivent être effectués avant la sortie. L'opération doit être considérée avec une importance extrême.
- ✓ La rentrée universitaire aura lieu samedi 17 septembre et une cérémonie solennelle aura lieu à cet effet, dans laquelle seront honorés les lauréats majors de promotion par domaine d'études, les enseignants promus au grade de Professeur, les administrateurs promus aux grade d'encadrement ainsi que le personnel admis à la retraite.
- ✓ Les œuvres sociales de l'UMAB seront sollicitées pour une contribution à cet effet.

IV. Questions diverses

Le Chef d'établissement a émis les recommandations et orientations suivantes relatives au fonctionnement des facultés et des services de l'université :

- 1- Le Recteur invite le VRPS à délivrer les diplômes définitifs avant le 31/7/22 à tous les étudiants ayant terminé leur cursus. Aucune attestation provisoire ne doit être délivrée sur instruction de Monsieur le SG du MESRS.
- 2- Le VRPS est invité à établir un planning des actions à réaliser avant la rentrée qui aura lieu du 4 au 18 septembre 2022 et sur lequel doivent figurer les points suivants :
 - ✓ Les réinscriptions.
 - ✓ Affichage des emplois du temps.
 - ✓ Affichage des listes par section /groupe.
 - ✓ Soutenance PFE retardataires la première semaine de septembre.



- ✓ Commission d'orientation des formations master
- ✓ Commission de transferts unifiée à l'échelle de l'Université.
- ✓ L'opération de transfert doit être centralisée au VRPS (dates, commission, plateforme).

- 3- Le VRPS est invité à compléter le plan d'actions 22/2023 par en rajoutant les activités suivantes :
 - ✓ Réinscription avant la sortie en vacances ;
 - ✓ Réunions avec les partenaires sociaux (organisation et syndicats) chaque bimestre ;
 - ✓ signature des diplômes définitif par anticipation avant la fin du semestre1.
- 4- VRPS : Souche des diplômes à instaurer pour cette année 21/22 et les années à venir.,
- 5- VRPS- Généralisation de l'exploitation de PROGRES à toutes les années et à toutes les facultés dès la rentrée 2022/2023.
- 6- VRPS : Réinscription à organiser avant la sortie en vacances et surtout pour les admis à la première session. Ces étudiants se réinscrivent avant de sortir en vacances et auront leur attestation et leur relevé de notes.
- 7- Etablissement par les facultés des diplômes définitifs pour les promotions sortantes au premier semestre de chaque année Universitaire avec signature et mise en coffre ;
- 8- Etant donné que certains départements ne disposent pas encore d'un arrêté de création, les instances scientifiques doivent fonctionner avec l'ancienne décision même si elles sont arrivées à termes.
- 9- Inventaires centralisés à appliquer par toutes les facultés/Institut.
- 10- Instauration du parc automobile centralisé et réorganisation de l'attribution des véhicules et du fonctionnement du parc (à partir de ce 31 juillet); L'instauration du parc automobile qui doit être géré selon la réglementation en vigueur. Les véhicules de services et les missions sont sous la responsabilité du Chef de parc. La gestion des véhicules de service doit être optimisée.
- 11- Instauration services communs (électricité plomberie menuiserie)
- 12- Départ en congé sont régis par la signature sur un registre et l'établissement d'un titre de congé aussi la rentrée est régie par la signature d'un imprimé de reprise et signature sur registre
- 13- Mouvement des personnels inter-facultés et inter V/R est suspendu jusqu'à assainissement des personnels au niveaux des Facultés/Institut ;
- 14- Pour des raisons organisationnelles, les demandes de mutation doivent d'abord être déposées et traitées au niveau de la sous-direction du personnel (GRH), après quoi le Doyen est sollicité pour avis.
- 15- S'occuper de l'hygiène et de la sécurité de vos sites respectifs (espaces verts-désherbage- propreté dans certaines facultés restent à désirer : enseigne des facultés. Les entrées de chaque site doivent être rénovées avant la rentrée universitaire.

- 16- Communiquer sur les activités de umab : dialoguer et se concerter avec votre staff et l'ensemble du personnel : (organiser des réunions de briefing hebdo, CDF mensuel) avec pv sur site ;
- 17- Réunion régulières sanctionnées par PV avec les organisations estudiantines agréées et avec les syndicats agréés des personnels enseignants et travailleurs.
- 18- Mobilisation et présence des doyens et VR à tous les évènements organisés par l'UMAB
- 19- Exploiter les assurances et déclarer tout sinistre (SG est chargé de transmettre les doc y afférents)
- 20- Toute manifestation scientifique – culturelle ou sportive doit être autorisée par le VRRE.
- 21- Studios libérés : facultés utilisatrices à exploiter immédiatement.
- 22- Les Transferts des étudiants durant l'année 22/23 se feront en commission ad hoc à l'échelle de l'établissement selon une politique propre à chaque faculté/institut.
- 23- Instaurer un classement interne des facultés/institut (22/23) en s'inspirant du CEESA (commission conception du questionnaire, barème, diffusion et suivi, traitement du classement) : Madame la VRRE est chargée de la maturation de cette opération.
- 24- Pour toute réunion, il faut établir le PV dans mois de 7 jours calendaires et le diffuser sur site.
- 25- Les Facultés/Institut sont invités à respecter l'Entête et la bannière dans tous les courriers officiels(pas de logo de faculté) : Mr le Doyen de la FLAA est chargé de faire une proposition sur la bannière de cahque faculté/institut à la rentrée ;
- 26- Observation de la rigueur dans le respect du plan d'action et des échéances fixées.
Respect des délais et des plannings
- 27- Cachet officiel de la RADP (FLE et FLAA) à remettre contre décharge et à remplacer ;
- 28- Pour les retardataires, il y'a lieu de procéder à la proposition de nominations des responsables (Vice-doyens-Chef de département et adjoint avant le 15 septembre 2022) ;
- 29- Procéder à la proposition des responsables académiques (domaine- filière et spécialité) avant le 30 septembre.



Après avoir émis les recommandations et les orientations nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, le Recteur a fait part aux membres du CDU des dernières recommandations et orientations de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à l'issue de la Conférence nationale tenue dernièrement à Annaba :

- La préparation en vue d'appliquer le décret exécutif 22-208 qui entrera en vigueur à la rentrée universitaire, qui permettra d'assouplir toutes les opérations d'enseignement et de formation.
- La préparation rigoureuse pour l'exécution du budget qui passe de la gestion administrative à celle par objectif basée sur les résultats et ce, après adoption des textes dont dispose la nouvelle loi des finances et qui sera opérationnel à partir du 1 janvier 2023.
- Favoriser et développer la communication et la concertation en organisant des réunions périodiques avec toutes les composantes (Syndicats, organisations étudiantes).
- La nécessité d'accorder davantage de visibilité à nos établissements, en améliorant leurs classements au niveau national et international et en œuvrant pour l'ouverture sur les universités internationales et ce, en encourageant la participation de nos universités aux projets internationaux PRIMA ERASMUS et TASSILI, les projets de recherche communs ainsi que la mobilité des étudiants et des enseignants.
- Encourager les projets innovants et accompagner les porteurs de projets novateurs à travers la maison de l'entrepreneuriat.
- Exploiter les vacances d'été pour effectuer les restaurations et l'assainissement des structures pédagogiques et administratives afin d'accueillir les étudiants dans les meilleures conditions.
- Poursuivre l'exécution de la feuille de route établie pour l'amélioration des services de sécurité à tous les niveaux à l'université et au niveau des résidences universitaires.
- La sauvegarde et la protection des structures et des biens pédagogiques, scientifiques, administratives et sportives.
- La nécessité d'établir des évaluations internes des facultés et départements et la prospection des opérations relatives aux structures de l'université en instaurant des indicateurs et des indices spécifiques reposant sur les objectifs tracés par le plan d'action de l'établissement, en diffusant les bilans sur le site officiel de l'établissement.

Monsieur le recteur a, par ailleurs, relaté les orientations émises par le MERS. (Voir fichier Orientations MERS joint à ce PV)

Après épuisement de tous les points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil fut levé à 14 h 30 le même jour.

P/ le Recteur

د. بن عمر محمد عبد المطلب
مكلف بالمهام لدى مدير الجامعة
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
مكتب
المكلف بالمهام
لدى مدير
الجامعة

12.